



La volonté du Québec portée par 7 projets de loi

Québec, 26 février 2020 – Le chef du Bloc Québécois, Monsieur Yves-François Blanchet, et Julie Vignola, députée de Beauport-Limoilou ont fait connaître les sept premiers projets de loi que les députés du Bloc Québécois ont déposés à la Chambre des communes.

« Durant la campagne électorale, le Bloc Québécois a proposé de promouvoir notre modèle d'intégration québécois, d'exiger la connaissance du français pour obtenir la citoyenneté canadienne au Québec, de protéger intégralement la gestion de l'offre, d'obliger le gouvernement à respecter ses cibles d'émissions de gaz à effet de serre ou d'instaurer un rapport d'impôt unique, le Bloc Québécois livrera à la population ce qu'il lui a proposé. Les Québécoises et Québécois nous ont choisi pour faire des gains à Ottawa et c'est ce que nous ferons », a déclaré Madame Vignola.

Les projets de loi porteront sur :

- Le retrait du Québec de la Loi sur le multiculturalisme ;
- L'obligation des résidents permanents habitant au Québec de démontrer une connaissance suffisante du français ;
- L'obligation du Canada à respecter ses engagements en environnement lorsqu'il a signé l'Accord de Paris ;
- L'instauration d'un rapport d'impôt unique québécois ;
- L'obligation du Canada à respecter les lois du Québec et les règlements municipaux en ce qui a trait à l'aménagement du territoire et de l'environnement ;
- L'obligation du Canada à ne plus ouvrir de brèches dans la gestion de l'offre ;
- L'augmentation des prestations spéciales de maladie de l'assurance-emploi de 15 à 50 semaines pour les gens atteints de maladies graves.

« En déposant ces projets de loi, nous défendons les intérêts des Québécoises et des Québécois à Ottawa, tel que promis. Il incombera alors aux autres partis en Chambre de respecter le caractère distinct du Québec et la volonté consensuelle exprimée par son peuple sur ces dossiers névralgiques ! », a conclu Yves-François Blanchet, chef du Bloc Québécois.

-30-

Source :

David Rompré, directeur du bureau de circonscription de Julie Vignola, députée de Beauport-Limoilou

418-707-5462

david.rompre.308@parl.gc.ca